

# Editorial

**Abdellatif Chaouite  
Yassine Chaïb  
Mustapha Najmi**

**E**n paraphrasant Victor Hugo, on peut s'autoriser à dire qu'« il y a deux choses dans un édifice, son usage et *sa trace ou sa mémoire* ; son usage appartient au propriétaire, *sa trace* à tout le monde ; c'est donc dépasser son droit que de la détruire ». Bien des lieux, notamment de vie et de travail des immigrés, furent malheureusement détruits, y compris ceux dont la valeur esthétique était indéniable. Tous ne le furent pas cependant, et certains méritent sans doute de *compter* dans les différentes politiques de patrimonialisation.

Les patrimoines des immigrations en France confrontent donc à une double question. *Politique* : comment fonder sur le patrimoine de la diversité une communauté de partage, d'expérience et d'inter-reconnaissance ; et *historique* : l'effacement ou la destination *a priori* « en deça des dynamiques de mise en patrimoine » (O. Chavanon) d'une partie conséquente des lieux de l'immigration. Au croisement des deux, se pose la question des *étayages* des mémoires et des identités.

Ces deux dernières décennies, ce sont surtout des dynamiques associatives et institutionnelles, qui se sont penchées sur ce patrimoine (réel et symbolique), exhument et valorisant ce qu'il en subsiste. Une vraie *archéologie* des mémoires des immigrations s'est ainsi déployée, accompagnant une dynamique de production de l'*histoire* de celles-ci. La mise en place de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration leur donne résonance. L'ensemble confirme qu'aucun effacement, volontaire ou négligent, ne laisse *radicalement* sans-mémoire ou sans-trace. Même sous forme de *non-lieu* : les lieux peuvent être détruits, leur trace subsiste dans les mémoires.

Dans cette livraison, nous avons souhaité suivre, hors toute prétention exhaustive, les traces des lieux et des *non-lieux* de mémoire des immigrations, en régions Rhône-Alpes et Picardie, en partenariat avec le réseau Traces-Rhône-Alpes et l'Acsé-Picardie.

La Picardie est une région-carrefour de civilisations et un lieu de passage. Marquée également comme terre de bataille au fil des siècles, la patrimonialisation du fait militaire et des monuments martyrs y est importante. Entre autres, la guerre de 1914-1918 y a fondé des lieux de mémoires (nécropoles) pour des peuples aussi lointains que la Chine, l'Afrique du Sud ou le Canada. Ces lieux font l'objet aujourd'hui d'un « tourisme de la mémoire » qui relie les générations d'hier à celles d'aujourd'hui. Au-delà, il contribue à la construction de logiques et de processus identitaires inscrits dans l'horizon « monde ».

Rhône-Alpes est issue d'un véritable « entonnoir à civilisations ». Dans son histoire récente, la région est devenue un des hauts lieux des immigrations en France, tant de guerre, de refuge et de résistance que de travail et de peuplement. Si son paysage n'en a pas toujours gardé des marqueurs, sa mémoire comme la sensibilité contemporaine de beaucoup de ses acteurs, associatifs, chercheurs et institutionnels, en font également un des laboratoires éminents, voire précurseurs du *travail de mémoire* des immigrations en France. Entamé depuis le début des années 1980, ce travail a donné lieu, fin 1990, au premier répertoire des lieux de l'immigration dans la région (D. Pellagra) et au premier réseau d'envergure régionale - Traces en Rhône-Alpes – sur les mémoires de l'immigration.

Certes, l'expression « lieu de mémoire » prête à confusion. La mémoire relève du lien autant ou plus que du lieu. Souvenirs, objets, lieux, marques, traces forment l'arc, l'arche ou l'archipel de la mémoire. Reconnue, cette arche reconnaît et fait reconnaître à son tour ses porteurs ou ses héritiers. C'est l'enjeu essentiel, enjeu d'une politique et d'une poétique de la mémoire ■

Bonne année 2010